

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 31 DECEMBRE 1892. VOL. XX, No 27

SOMMAIRE :

I Le premier de l'An. — II Dieu n'a pas baissé de grade. — III L'affaire du Panama. — IV Coniréries — V Mgr François Satolli. — VI Le cardinal Lavigerie. — VII A nos abonnés. — VIII Avis. — IX Chronique. — X Aux prières. — XI Table des matières contenues dans le XXe volume.

LE PREMIER DE L'AN

Dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse, on a chanté le *Te Deum* : c'était l'hymne de l'action de grâces du peuple à Dieu, pour le remercier des bienfaits qu'il en avait reçus durant l'année écoulée.

Demain, s'ouvre une année nouvelle, et l'Eglise invite ses fils à la commencer en invoquant les lumières et la protection de l'Esprit Saint : *Veni Creator Spiritus* !

Écoutons l'Eglise, et que chaque chrétien, à son foyer et dans le secret de son cœur, se livre à la gratitude et à la prière.

Dieu a été bon pour nous : il nous a prodigué les faveurs spirituelles et temporelles : santé, joie, fortune, succès, retour à la grâce, pieux désirs, générosité dans l'accomplissement du devoir, courage dans les épreuves, tout a été un don de sa libéralité à notre égard. Il a veillé sur nous avec une paternelle tendresse, il a prêté l'oreille à nos supplications nombreuses, il a béni nos entreprises et nos travaux, comment ne le remercierions-nous pas ?

Nous l'avons offensé peut-être ; nous avons méconnu sa loi sainte et contristé son cœur ; il nous pardonnera si nous lui fai-

sons avec repentir l'aveu de nos misères et de nos infidélités, mais demandons-lui qu'il nous pardonne.

Enfin, il est le maître de notre destinée. Qui peut dire ce que nous réserve cette année qui commence ; les peines, les tristesses, les luttes qu'elle nous apportera ? Qui sait si elle ne doit pas être la dernière de notre vie ? Prions donc, demandons la paix, la justice, la force, la charité ; prions pour nous-mêmes et pour tous nos frères.

* * *

Il existe dans nos familles canadiennes une pieuse coutume que nous devons tenir à conserver : au premier jour de l'an, les enfants s'agenouillent devant leur père et leur mère, pour recevoir leur bénédiction. O la scène touchante ! O les doux épanchements ! Que de chers souvenirs on évoque ! Que de larmes de joie sont alors versées ! Et quel beau spectacle lorsque, au sein d'une famille nombreuse, un vénérable aïeul, comme un prêtre dans un temple, levant les mains au ciel, implore les faveurs d'en haut pour les fils de deux et de trois générations ! Fûssent nos parents pauvres et ignorants, tandis que nous sommes nous-mêmes riches, instruits, honorés, n'oublions pas ce que nous leur devons, ni ce qu'ils ont souffert pour nous ; accomplissons envers eux le devoir de la piété filiale et, comme aux jours de notre enfance, tenons à la bénédiction paternelle.

* * *

Le premier de l'an, c'est le jour des souhaits et des visites ; ne devrait-ce pas être aussi le jour des réconciliations ?

Hélas ! combien de parents et d'amis, à la suite d'un procès, d'une querelle, de discussions blessantes, souvent pour de faux rapports, un regrettable malentendu, pour des actes ou des paroles mal interprétés, vivent divisés, ne se voient plus, ne se fréquentent plus et gardent au cœur des sentiments que condamne la charité chrétienne !

Ils en souffrent cependant ; mais comment revenir sur le passé ? Comment reprendre les relations brisées ? La gêne et le respect humain retiennent. Voici le moment favorable venu : Soyons généreux, chrétiens ; disons du fond de notre âme au Père céleste ; « Pardonnez-nous comme nous pardonnons, » et sachons oublier.

* * *

Le jour de l'an, c'est le jour des cadeaux, des étrennes pour les enfants. Ils y rêvent des semaines à l'avance et leur bonheur ne se peut dire : j'entends les enfants des riches, car les pauvres, les petits qui pleurent et qui ont froid dans les mansardes, qui va penser à eux ? Pour eux, y a-t-il un jour de l'an ? Oh ! le cœur se serre à cette pensée. S'ils avaient seulement le superflu de milliers d'autres ; s'ils avaient seulement ce qui se perd et se gaspille ailleurs !...

Vous tous, qui êtes dans l'abondance, n'oubliez pas, en ce temps de fête, les malheureux et les indigents. Si une sœur de charité, une dame patronnesse d'asile ou d'hôpital, un membre de la St-Vincent-de-Paul vont frapper à votre porte et vous tendent la main pour eux, bénissez Dieu qui vous les envoie et donnez-leur de grand cœur, car les plus belles étrennes seront celles que vous aurez faites aux pauvres, aux malades et aux orphelins.

DIEU N'A PAS BAISSÉ DE GRADE

Dans son discours aux jeunes conscrits, à la messe du départ célébrée à Notre-Dame des Victoires, le R. P. Terrade a cité ce beau trait : « Il y a quelques années, un amiral, qui consacre aujourd'hui son grand cœur aux œuvres chrétiennes et sociales, était préfet maritime à Cherbourg. Pour la Fête-Dieu, il avait ordonné à ses marins de faire un magnifique reposoir, et lui-même en grand uniforme, avait suivi le Saint Sacrement. A cette occasion, la presse irréligieuse fit une vive campagne contre le cléricalisme de l'amiral. Celui-ci resta dédaigneux en face d'injures qui honorent. L'année suivante, on lui demanda s'il allait renouveler publiquement la manifestation de ses sentiments chrétiens et suivre encore, en grande tenue, la procession de la Fête-Dieu : « Certainement, répondit l'amiral, car je n'ai pas appris que Dieu ait baissé de grade. » Réponse sublime, messieurs, comme il en jaillit des grandes âmes. »

M. l'abbé Mathieu, curé de Pont-à-Mousson, un des points les plus avancés de la frontière de l'Est, succède à Mgr Freppel comme évêque d'Angers.

L'AFFAIRE DU PANAMA

Les scandales que révèlent en France les poursuites engagées contre les administrateurs de Panama contiennent une grande leçon.

Sans nous occuper des conséquences que de tels agissements peuvent avoir au point de vue politique pour notre mère patrie, il nous semble que, des faits connus, se détachent quelques considérations appelées à fixer l'attention de tout esprit sérieux.

Tout en nous défendant de conclusions trop générales et en nous refusant à croire qu'on doive englober, dans la même réprobation, tout un corps public qui compte des membres fort honorables, il n'en est pas moins vrai que de tels scandales, sur une aussi grande échelle, indiquent un état grave, et une corruption profonde.

Les causes de ce mal brusquement révélé sont, hélas, trop faciles à énumérer.

Le triomphe des idées matérialistes, propagées par la franc-maçonnerie toute puissante ; l'athéisme érigé en dogme, et disposant des faveurs des pouvoirs publics ; la guerre sous toutes ses formes faite aux sentiments religieux de la majorité incontestable de la nation française, ont développé — nul ne peut le nier — la recherche des jouissances matérielles, l'esprit d'indépendance incapable de subir le moindre joug, et, par un juste retour des choses d'ici bas, ont enlevé à l'autorité le respect et l'obéissance qui lui sont dus. En même temps cette soif de luxe et de plaisirs corrupteurs amenait — avec une logique inéluctable — l'abaissement des caractères.

C'est la pente fatale sur laquelle glissent ces hommes sans virilité morale, ardents à jouir de la vie facile et dorée qu'ils doivent à des biens mal acquis, ne connaissant d'autre frein à leurs désirs que celui de la nature impuissante à satisfaire leurs passions insatiables. Les sentiments de devoir, de charité, d'honneur enfin, s'oublient trop vite, hélas ! dans une telle atmosphère.

Aussi, quand arrive l'heure terrible des expiations, ne trouvent-ils en leur cerveau envahi par la honte, obscurci par les fumées capiteuses d'une existence vouée aux plaisirs, qu'un refuge : le suicide, une dernière lâcheté.

Dieu a permis que la fin de ce siècle ait vu consommer de

grandes iniquités ; Le Souverain Pontife dépouillé de sa puissance temporelle ; L'Alsace et la Lorraine violemment arrachées à la France au nom d'une maxime célèbre : la force prime le droit ; Cavour inaugurant la théorie des faits accomplis, odieux défi jeté aux principes immuables de toute justice et de toute équité. L'exemple venait de haut.

Quoi d'étonnant donc à ce que de telles idées trouvassent tant de fervents disciples, tant d'instruments dociles parmi ces générations ignorantes des notions saines et élevées de la Religion ?

La divinité outragée, méconnue, livrée à la dérision et au dédain vient de faire entendre un avertissement éclatant. N'est-ce pas l'heure de dire à toutes les nations : Et maintenant instruisez-vous ? »

La leçon n'a pas besoin de commentaires, tant elle se déroule avec une incomparable lucidité. Elle dit clairement qu'il faut revenir aux traditions d'honneur et de loyauté qui font les peuples forts, au respect des doctrines religieuses, qui assurèrent les pas de nos pères dans la voie de la vertu, en un mot aux divins enseignements de l'Évangile.

Le Saint-Père dans son admirable lettre aux cardinaux de France a tracé un programme que la haine du Christianisme a fait rejeter avec mépris par les gouvernants.... Aujourd'hui, cette parole descendue de la Chaire de vérité n'apparaît-elle pas comme l'expression la plus saisissante des réformes indispensables ? L'honneur, le désintéressement, la fidélité à la foi ; e, la charité qu'inspire l'amour de Dieu ; voilà des principes oubliés auxquels la France doit revenir, si elle ne veut pas périr.

CONFRERIES

Le curé n'est pas *eo ipso* directeur des confréries établies dans sa paroisse ; l'évêque est obligé de le désigner expressément comme tel. (Déc. auth. no 298 ad 3, no 304 ad 1). Il n'y aurait d'exception que si, dans l'église où la confrérie est érigée, il n'y avait pas d'autre prêtre, parce qu'alors, en établissant une confrérie, l'évêque semble implicitement désigner le curé comme directeur. (*Ibid.*) L'évêque peut déclarer que tout curé de la paroisse est en même temps, et aussi longtemps qu'il restera à la

tête de la paroisse, directeur d'une ou des confréries établies. (Déc. auth. no 389). Les successeurs n'ont pas besoin d'une nouvelle nomination. (S Cong. Ind., 25 juin 1837.) La nomination toutefois ne confère pas au directeur le droit de bénir les chapelets, médailles, scapulaires, etc., en usage dans la confrérie ; il devra demander ces pouvoirs soit à l'Ordinaire, soit aux directeurs généraux réguliers ou séculiers de ces confréries. (Déc. auth. No 4,270 ad 1,312 ad 4,343 ad 1.) L'évêque peut obtenir *ad quinquennium* la faculté de concéder toutes les indulgences des confréries, excepté celles de la confrérie du Rosaire, aux confréries érigées par lui ; à moins d'indult spécial cette faculté est personnelle et ne peut être déléguée au vicaire pour exercer ces fonctions, (Décr. auth. No 306) à moins qu'il n'en ait fait la demande en sollicitant l'établissement ou l'app'ication de la confrérie. (Décr. auth. No 169.) Le 23 juin 1885, Sa Sainteté a accordé d'une manière générale aux directeurs des congrégations de la Très Sainte Vierge et de la Bonne Mort *ut ex rationabili causa alium sibi sacerdotem...substituere possint ad recipiendos fideles, qui adscribi desiderant, ad benedicenda numismata et alia præsidiûmunia exercenda.*

L'institution d'un conseil (président, secrétaire, trésorier, conseillers) peut être très utile dans les confréries, mais elle est facultative. (Décr. auth. No 308 ad 2,312 ad 2).

MGR FRANÇOIS SATOLLI

(Pour la Semaine Religieuse)

Le prélat éminent qui exerce, en ce moment aux Etats-Unis, les importantes et délicates fonctions de délégué apostolique, est né à Marciano, dans l'Ombrie, non loin de Pérouse.

Alors que Léon XIII, avant de devenir Pape, occupait le Siège archiépiscopal de cette ville, il remarqua, de bonne heure, parmi les élèves de son Séminaire, ce jeune esprit, vif et ardent, dont les talents peu communs et l'empressement au travail donnaient déjà de belles espérances. L'archevêque le prit en amitié et ne cessa, depuis ce temps, de lui porter un intérêt toujours croissant.

François Satolli brilla surtout dans les études philosophiques.

qu'il eut la bonne fortune de faire sous la direction d'un maître vraiment supérieur, passionné pour les doctrines de l'ange de l'école et qui sut infuser à son disciple le même amour de saint Thomas : je veux parler de Joseph Pecci, frère du Pape et créé plus tard cardinal.

Le jeune Satolli, devenu prêtre, enseigna successivement la rhétorique et la philosophie.

Quelques esprits d'élite, formés à l'école de l'archevêque de Pérouse et de son frère Joseph, avaient eu l'heureuse idée de mettre en commun leurs travaux et leurs efforts pour mieux approfondir les enseignements de la scolastique et du prince des philosophes, saint Thomas. Satolli fut l'âme de ce cercle. Il publia diverses brochures, destinées à réveiller, dans les écoles catholiques, le culte des vieilles traditions scolastiques. Toutefois la gloire de son nom n'était encore qu'à son aurore. La Providence le préparait dans l'ombre à la haute mission qui devait bientôt lui être confiée.

En effet, à peine Léon XIII eut-il pris les rênes du gouvernement de l'Église, qu'il appela près de lui l'humble prêtre péruvien pour remettre en ses mains l'enseignement dogmatique d'une des principales Universités romaines, la Propagande.

C'était en novembre 1880. Quand l'abbé Satolli parut pour la première fois dans sa chaire, son extérieur modeste, son visage basané, ses manières timides et presque embarrassées, produisirent sur l'auditoire une impression qui, sans être défavorable, cachait cependant des doutes et des craintes. Les craintes durèrent peu : les doutes firent bientôt place à un concert d'éloges, à une vaste explosion d'admiration et d'enthousiasme. Nous étions en présence d'un maître de la parole et d'un prince de la pensée.

Mgr Satolli parle avec chaleur, conviction et persuasion. Il sait donner aux notions les plus sèches et les plus abstraites de la métaphysique ou de la théologie, les couleurs imagées et les formes mouvantes, souvent même éloquents, sous lesquelles la vérité s'insinue et pénètre irrésistiblement dans les esprits. Plus son sujet s'élève, plus sa parole s'anime. Le geste, toujours expressif, devient plus ferme, plus puissant ; sa figure s'illumine, ses yeux lancent des éclairs, et la thèse qu'il soutient, munie de toutes ses preuves, dégagée des ombres et des sophismes de l'erreur, apparaît dans tout son éclat.

Humble et doux hors de l'école, c'est un athlète qui, dans le

champ clos, ne craint pas, pour sauvegarder les intérêts de la vérité et pour défendre les doctrines théologiques, de frapper à visière ouverte les plus forts adversaires. Lié d'avance à aucun parti, il juge tous les systèmes d'après leur valeur intrinsèque, et son esprit aussi lumineux que subtil et pénétrant n'a pas peu contribué à éclaircir certaines questions demeurées jusque-là mal définies ou mal comprises.

La philosophie doit à Mgr Satolli un *Manuel de Logique*, calqué sur les méthodes d'Aristote et de saint Thomas. Il a de plus, en renouant l'ancienne tradition des grands docteurs du moyen âge, commenté dans un long ouvrage les principaux traités dogmatiques de la somme théologique. Et c'est ici surtout que se révèle dans toute la force la haute intelligence de l'illustre docteur pérugin. Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas d'analyser, même sommairement, les *Prælectiones in Summam theologicam D. Thomæ Aquinatis*. Nous dirons seulement que cette œuvre magistrale, où l'on peut suivre pas à pas la marche de l'ange de l'école, restera comme l'un des plus beaux monuments de la restauration intellectuelle entreprise et poursuivie avec tant de succès par Sa Sainteté Léon XIII.

Tout en exposant, dans sa chaire de la Propagande, le dogme catholique, Mgr Satolli a pris une part active aux travaux polémiques de l'Académie romaine de saint Thomas d'Aquin. La revue, publiée par cette Académie, renferme plusieurs articles signés de son nom et d'une portée scientifique qui a conquis le suffrage des meilleurs philosophes.

Nommé, il y a cinq ans, président de l'Académie des nobles ecclésiastiques, le savant professeur vit s'ouvrir devant lui un nouveau champ d'action. Il donna, parallèlement à son cours de théologie dogmatique, une série de conférences sur le droit public de l'Eglise, et il eut ainsi l'occasion de publier deux nouveaux ouvrages, l'un sur *l'Histoire du droit public et ecclésiastique*, l'autre sur les *Concordats*. On retrouve, dans ces écrits, la même valeur doctrinale, la même rigueur de méthode, la même énergie de style. Mgr Satolli est un penseur de la lignée des grands maîtres, et sa parole, fidèle écho, qu'elle se traduise dans l'idiome du Dante ou la langue de Cicéron, possède un cachet propre, marqué, original, qui le distingue des écrivains ordinaires.

C'est en 1889 que l'éminent prélat visita pour la première fois l'Amérique où il compte un très grand nombre d'anciens élèves, et qu'il fit un court séjour au Canada.

La mission dont Léon XIII vient de le charger est hérissée de difficultés. Elle demande beaucoup de science, mais aussi beaucoup de prudence. Inébranlable dans la doctrine, le nouveau délégué aura-t-il dans l'application des principes de l'Eglise ce mélange de fermeté, de sagacité et de souplesse, nécessaire pour résoudre, sans produire de scission fâcheuse, les problèmes compliqués qui agitent en ce moment la société des Etats-Unis ? Ou plutôt, trouvera-t-il, dans les éléments multiples de cette société, une base d'union suffisante pour assurer le succès d'une solution efficace et définitive ? C'est notre vœu et notre espoir.

L. A. PAQUET, Ptre.

LE CARDINAL LAVIGERIE

On ne lira pas sans intérêt l'appréciation que le *Temps*, journal protestant de Paris, fait de l'éminent cardinal :

« Ce qui fait, d'ailleurs, l'unité de cette imposante existence, c'est qu'elle a toujours su foudroyer dans un seul amour trois sentiments qui bien souvent se combattent et s'excluent : la passion humanitaire, la ferveur religieuse et le patriotisme. C'est pour arracher à la servitude, à des outrages et à des cruautés sans nom les pauvres noirs de l'Afrique centrale, que le cardinal Lavigerie s'est fait apôtre et capitaine. Malgré les occupations et les charges d'un immense diocèse, malgré le poids de l'âge et les souffrances de la maladie, on l'a vu, à plusieurs reprises, parcourir les capitales de l'Europe, solliciter les gouvernements, réunir des Congrès, exhorter les foules dans les églises et tendre partout la main, afin de réunir les bonnes volontés et les sommes nécessaires à l'œuvre antiesclavagiste.

Et là-bas, grâce aux zèles qu'il avait enflammés, aux millions qu'ils avaient recueillis, il a pu organiser ces milices religieuses qui rappellent les moines-soldats du moyen âge, les Pères Blancs d'abord puis, plus récemment les Frères armés du Sahara, institution peut-être moins heureuse, et qui, en tout cas, n'a pas donné les fruits qu'il en attendait, chargés les uns et les autres d'ouvrir au milieu des sables, au-delà de nos postes militaires les plus avancés, des asiles aux esclaves fugitifs.

Mais, en travaillant pour l'humanité, le cardinal Lavigerie n'oubliait pas son caractère sacré et travaillait aussi pour l'Egli-

se. L'esclavage africain lui apparaissait comme doublement odieux, d'abord parce qu'il était l'esclavage et ensuite parce qu'il était l'islamisme. C'était bien une véritable croisade qu'il prêchait, et les ennemis de la foi chrétienne que Pierre l'Ermite voulait atteindre en Asie, il cherchait, lui, à le frapper sur le continent noir, en opposant partout la croix au croissant. Pour ces esclaves, qu'il essayait d'arracher à leurs persécuteurs, il rêvait non seulement l'affranchissement des corps, mais, en outre, le salut des âmes. Si les frères armés étaient des soldats, ils étaient également des prêtres et ils avaient mission de convertir.

Enfin, ce qu'il faisait pour l'humanité et la foi, le cardinal Lavigerie le faisait pour la France ; en étendant vers le sud la civilisation et le christianisme, le prélat avait la conviction de préparer le terrain pour la colonisation de l'avenir. L'influence extraordinaire et vraiment royale qu'il exerçait dans ces régions, il en usait surtout pour faire aimer et respecter le nom et le drapeau français. »

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés de se rappeler que l'abonnement à la *Semaine Religieuse* est payable d'avance. Un grand nombre cependant sont en retard. Des comptes vont leur être expédiés et nous espérons bien qu'ils s'empresseront de les acquitter. Nous comptons sur leur bonne volonté pour le soutien et la prospérité d'une œuvre, modeste il est vrai, mais qui nous paraît appeler à faire un bien réel au sein de nos familles. Toute lettre concernant l'abonnement, les annonces etc, doit être adressée à M. l'administrateur de la « Semaine Religieuse, » Archevêché de Montréal.

AVIS

Les offices de saint Léonard de Port-Maurice, de saint Thuribe, de saint Pierre Claver, de l'Octave de sainte Anne, et de saint Zénon, ainsi que les messes de saint Léonard de Port-Maurice, de saint Pierre Claver, de saint Zénon et de Notre-Dame de la Grâce, corrigés dernièrement, et approuvés par la S. C. R., sont actuellement en vente à la chancellerie.

CHRONIQUE

* * M. l'abbé Brosseau, de l'archevêché de Montréal, succède, comme second chapelain de l'asile des Sourdes-Muettes, à M. l'abbé Reid qui vient de passer à l'évêché de Valleyfield.

* * Le dîner annuel des malades de l'hôpital Notre-Dame a eu lieu mercredi dernier. C'a été un vrai festin, organisé par la charité, un régal pour les pauvres, une occasion de douce joie pour leurs bienfaiteurs et leurs bienfaitrices. Les dames patronnesses de l'institution ont droit aux remerciements et aux félicitations de tous. Mgr l'archevêque de Montréal, accompagné de plusieurs prêtres servait lui-même les malades.

* * Avec le présent numéro, la *Semaine Religieuse* de Montréal termine sa dixième année. A cette occasion, elle croit de son devoir de remercier les journaux français et anglais de cette ville, de leurs bienveillants procédés à son égard et de la sympathie qu'ils ne cessent de lui témoigner.

* * Mgr Emard, évêque de Valleyfield, partira le 6 janvier prochain au soir pour Rome. Sa Grandeur sera accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé Allard.

Le diocèse de Valleyfield est maintenant divisé en trois vicariats forains qui ont à leur tête M. Desmarais, curé de Saint-Louis de Gonzague, M. Lussier, curé de Beauharnois et M. Champoux, curé de Saint-Polycarpe.

* * Le Saint-Père a daigné désigner S. Em. le cardinal Langénieux pour présider le futur Congrès eucharistique à Jérusalem. Le *Bulletin du Diocèse* de Reims annonce cette nouvelle en ces termes :

Par lettre en date du 18 novembre dernier, Sa Sainteté Léon XIII confie à Son Eminence le cardinal archevêque de Reims la mission de présider, en son nom, en qualité de légat *a latere*, le congrès eucharistique qui doit se tenir en avril 1893 à Jérusalem.

* * Le Consistoire est, dit-on, fixé au 9 janvier. Plusieurs cardinaux y seront créés, parmi lesquels NN. SS. Persico, Malagola, di Pietro, Galimberti, Krementz, Kopp, Vaszari, NN. SS. Meignan et Thomas ;

L'élévation au cardinalat de Mgr Mocenni, est renvoyée au Consistoire de mars.

* * Très jolie fête le 21 décembre dernier à l'Hospice St Joseph de la rue Cathédrale. Les dames patronnesses de cette maison célébraient le cinquantième anniversaire de la fondation de leur société. Le matin, il y a eu grand'messe, et dans l'après-midi, séance à l'hospice par les orphelines qui ont exprimé leur gratitude à leurs dévouées bienfaitrices.

L'hospice St-Joseph est dû à la générosité de M. Olivier Berthelet qui fut à Montréal, l'un des plus zélés protecteurs de toutes les œuvres de charité. Confié d'abord en 1841 à la direction de-

quelques personnes du monde il devint la propriété des Sœurs Grises le 23 décembre 1853, jour anniversaire de la mort de la vénérable mère d'Youville. Ce fut encore M. Berthelet qui, quelques années plus tard, fit édifier en l'honneur de saint Joseph l'église contigüe au couvent.

* * Le 7 décembre, ont été célébrées à Alger les funérailles solennelles du cardinal Lavigerie. Toutes les troupes, sous les armes étaient rangées autour de la cathédrale, couvrant la grande place. Devant le porcèbe, se tenait en grand uniforme, le général Leclerc entouré de son état-major et d'une escorte de spahis indigènes. Les avenues conduisant à la place étaient fermées par l'artillerie, les chasseurs et les zouaves. Le prince Taïeb-Bey est arrivé le premier et a pris place à l'intérieur de la cathédrale, occupé déjà par la magistrature et le barreau en robe, tous les officiers de la garnison et le personnel de toutes les administrations.

M. Blondel, chargé d'affaires à la résidence générale, a fait son entrée suivi du personnel civil et militaire de la résidence, du commandant du *Cosmao* et des officiers de la frégate danoise *Saint-Thomas*, qui ont tenu à assister officiellement aux obsèques du cardinal, puis des consuls étrangers.

Mgr Livinhac a officié. La messe a été chantée par la maîtrise des Pères-Blancs. Après l'absoute le cortège s'est formé ; le canon tonnait, les troupes portaient les armes. Une foule énorme se pressait dans les rues. L'attitude des indigènes a été particulièrement remarquable. Tous avaient une vénération profonde pour le cardinal et, au milieu des couronnes, il s'en trouve une donnée par eux, ainsi qu'une autre donnée par la jeunesse israélite.

Le convoi s'est rendu à la gare italienne, d'où il a été transporté à la cathédrale de Carthage.

AUX PRIERES

- Sœur Marie-Emma Villeneuve, des Srs Grises, Montréal.
- Sœur Marie Jérôme, des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Montréal.
- Romuald Racicot, Montréal.
- J. Samuel White, Montréal.
- M. Lacasse, Ste-Elisabeth.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain, Montréal.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE

XXe VOLUME.

A

Adresse des Cisterciens au Saint-Père	379
Alaska. Missions des Sœurs de Ste-Anne	39, 203
Angelus (l') de Millet	38
Antoine (T. R. Père Dom)	13, 18
Au clergé	358, 410
Avis	65, 161, 391, 400

B

Belles paroles de parents chrétiens	8
Berryer (Un Souvenir de)	248
Bibliographie	64, 270, 86
Bourgeault (M. le chanoine F.)	101
Bref au généra! des Jésuites	395
Brucker (esprit de)	183
Brunet (R. Père) O. M. I.	105

O

Canadiens des Etats-Unis	82
Cas de conscience	171
Catéchisme laïque	292
Christophe Colomb	265
Chronique 15, 30, 46, 62, 77, 95, 110, 127, 143, 159, 174, 190, 206 223, 238, 255, 271, 286, 302, 318, 335, 352, 368, 382, 400, 417	
Cimetières (Etude sur les)	184, 197, 245
Classes (la rentrée des)	156
Colombie Britannique	249, 258
Colonisation catholique de l'Amérique	204
Communautés religieuses	342
Compagnie (la) de Jésus	295
Comte de Mun (M. le)	94, 396
Conversion par l'exemple	42

D

Dahomey (le)	392
Décisions des Congrégations Romaines	406
Décoration de l'église St-Sauveur à Québec	4, 22
Décret « <i>Urbis et Orbis</i> »	269
<u>Divorce</u>	202

E

Ecoles du soir à Montréal	360
Education (l')	169
Education et religion	53
Enseignement (l') et le contrôle	163
Etats-Unis, écoles	139
Eté de St-Martin	312
Evénement (un triste)	162
Expérience (l')	126

F

Fabert (Maréchal)	137
Fabre (Mgr) Circulaires etc.	194, 210, 226, 229, 242, 322, 340
" " fête patronale	232
Fabre (le T. R. Père)	285
Fêtes des morts	279
Frères (les) de la Charité	140, 156, 173, 187, 205, 221, 268, 300 315, 332, 349, 382, 423

G

Gratton (Rév. M. Jos. Isid.)	101
Guibert (trait de charité du cardinal)	232

H

Homélies 1, 17, 33, 49, 66, 81, 97, 113, 129, 145, 161, 177, 193, 209	225, 241, 257, 273, 289, 305, 321, 339, 355, 371, 386
Hommages à Christophe Colomb	280
Hospice St-Jean de Dieu	10, 29, 43, 57, 92, 106, 124
Hôtel-Dieu de Québec	306

I

Imagier (l')	55, 74
Immaculée Conception	356
Institutions (nos) de charité	372, 387

J

Jeanne d'Arc et la France	57
---------------------------	----

L

Lampe (la) rallumée, poésie	293
-----------------------------	-----

Lavigerie (le cardinal)	364
Légende de l'Orléanais	199
Léon. XIII, (à propos d'une lettre de)	9
" devant ses contemporains	34
" (fêtes jubilaires de)	54, 411
" lettre sur Christophe Colomb	98, 114
" (portrait de)	120
" bref de la Sainte Famille	178
Liberté (la) de penser	376
Lourdes et ses miracles	310

M

Maisons (nos) d'éducation	264
Maison (la) des procès	85
Manitoba (écoles du)	118, 130, 146, 233
Maréchal (M. le grand-vicaire)	67, 86
Marguilliers (les) de Notre-Dame	69
Marmier (Xavier)	264, 296, 351
Martyrs (deux) au Tonkin	19
Mois du Rosaire	202
Moyen de vaincre	333
Musique (la) à l'église	121

N

Noël, Marie près de la Crèche	413
Nord-Ouest (au)	28, 102, 170, 215
Notre-Dame de Bonsecours	88
Nuit de Noël au Carmel	408

O

Observation du Dimanche	2
Œuvre (l') de l'hospitalité de nuit	41
Ordinations	172, 416

P

Parole (une noble)	221
Parole (belle) d'un savant	279
Petites Sœurs des pauvres	220

Pour un sou	317
Profession (belle) de foi	123
Progrès du catholicisme en Angleterre	299

R

Renan (Ernest)	227
Roman (le) feuilleton	406
Rosaire (le)	274
Rosaire d'un vieux soldat	267

S

Sainte Anne	50
Salaire (le juste)	186
Secret (le) de la confession	374
Seigneur (le) d'Ozereau	345
Sentiment (le) de la dignité	110
Signe (le) de la croix	37
Son nom	362
Sort des enfants morts sans baptême	290
Supplément sur le Rosaire	216
" lettre Pastorale	248

T

Taschereau (fêtes du cardinal)	152, 166
Traditions catholiques à Londres	329
Travail (le) dans les communautés religieuses	323

U

Ursulines (les) de Québec	366
---------------------------	-----

V

Vacances (les)	34
Vierge (la) aux catacombes	253
Vision de Colomb, poésie	326

Z

Zola (Emile) à Lourdes	217
------------------------	-----